MBC Star 2012 - Nu Sega : Noémie, nouvelle étoile du séga

by La Rédaction on 2012-12-06 13:41:00

C’est dans une bonne ambiance que s’est déroulée, mardi soir, la finale de Star 2012 - catégorie séga organisée par la Mauritius Broadcasting Corporation (MBC) au Centre Indira Gandhi pour la culture indienne (IGCIC) à Phoenix. C’est Rose Marie Noémie Nikita qui s’est distinguée pour la finale.

Les 11 finalistes de Star 2012 - catégorie séga - ont démontré tour à tour leurs talents sur scène. Ils étaient Ricardo François, Prisca Laviolette, Stephenson Jolicoeur, Ashley Pereira, Marielle Perrine, Louis Ramchesse, Jean Steeve Dino Toussaint, Pierre Romeo, Lora Racoosy, Clario Bignoux et Rose Marie Noemie Nikita.

Tous les finalistes ont fait de leur mieux. Ainsi, la tâche n’a pas été aussi simple pour les membres du jury qui étaient composés de Marclaine Antoine, Daniella Residu et Louis Larubarbe. Avec son séga intitulé ‘Laisse nu viv trankil’, Noémie a remporté la compétition. Les paroles de la chanson sont plus que représentatives, étant une ode à l’unité et l’harmonie, au sein de notre pays. Cette dernière a remporté plusieurs prix, dont une somme de Rs 25 000. Elle succède à Gérard Bordelais, le gagnant de Star 2011 — catégorie séga.

C’est Pierre Romeo qui a pris la deuxième place avec son titre ‘Pou ki fer’ alors que le troisième prix revient à Ricardo François avec son séga ‘Batt to tambour’. Ils ont remporté respectivement un prix de Rs 15 000 et Rs 10 000. Les autres candidats ont également reçu un prix de participation de Rs 3 000.

Les finales du concours de chants de différentes catégories se poursuivent jusqu’au mercredi 12 au IGCIC. Le programme est retransmis en direct sur la MBC tous les jours.

Catégorie Telegu : Lakshmi Latchmoodoo se distingue

La compétition - catégorie telugu -, intitulée ‘Vennela Paata’, a eu lieu lundi soir au Centre Indira Gandhi pour la culture indienne (IGCIC). La gagnante est Lakshmi Latchmoodoo qui a interprété la chanson ‘Yeh Oohalonu’. Elle a empoché un chèque de Rs 25 000 offert par la MBC et d’autres prix. Yessica Rammunah, classée deuxième pour sa chanson ‘Nenani Neevani’, remporte un chèque de Rs 15 000 offert par la MBC et d’autres prix. Shayanah Pentiah, qui a chanté ‘Sri Saradamba’, a remporté le troisième prix, soit un chèque de Rs 10 000 et d’autres prix.

Le Matinal - http://www.lematinal.com